

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	18
Trois mois	8
Poste :	
Un an	25 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : ..	20 c.
Réclames, — ..	30
Faits divers, — ..	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 Juin 1877.

DISSOLUTION DE LA CHAMBRE Des Députés.

A la Chambre des députés, dans sa séance d'hier lundi, M. le président Jules Grévy s'est exprimé en ces termes :

« Avant de donner connaissance de la communication que j'ai reçue, je veux remercier une dernière fois la Chambre du grand honneur qu'elle m'a fait et de la bienveillance qu'elle m'a témoignée. (Très-bien ! à gauche et au centre.)

« Le pays, devant lequel elle va retourner, lui dira bientôt que dans sa trop courte carrière elle n'a pas cessé un seul jour de bien mériter de la France et de la République. (Bravos et applaudissements prolongés à gauche et au centre.)

M. le ministre de l'intérieur m'a adressé la lettre suivante :

Paris, 25 juin 1877.

« Monsieur le président, j'ai l'honneur de vous adresser le décret par lequel M. le Président de la République, sur l'avis conforme du Sénat, vient de prononcer la dissolution de la Chambre des députés.

« Je vous prie de vouloir bien le communiquer à la Chambre à l'ouverture de la séance d'aujourd'hui.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de l'intérieur,

Signé : DE FOURTOU. »

« Je donne lecture du décret, qui est ainsi conçu :

« Le Président de la République, vu l'article 5 de la loi du 25 février 1875, vu l'avis conforme,

« Art. 1^{er}. — La Chambre des députés est dissoute.

« Art. 2. — Les collèges électoraux seront convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois.

« Art. 3. — Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

« Fait à Versailles, le 25 juin 1877.

« Maréchal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA. »

La Chambre donne acte à M. le ministre du décret dont elle vient d'entendre la lecture. Elle en ordonne l'insertion au procès-verbal et le dépôt dans ses archives.

La séance est levée.

A gauche et au centre — Vive la République ! Vive la paix !

A droite. — Vive la France !

Le Sénat a écouté avec le plus grand calme la lecture des décrets de dissolution et de prorogation et s'est séparé sans se livrer à aucune manifestation.

Chronique générale.

La République française a publié la note suivante :

« Les députés soussignés, représentants des bureaux des quatre groupes de la gauche de la Chambre des députés frappée par le vote de dissolution, déclarent que les 363 députés qui ont voté l'ordre du jour de défiance émis contre le ministère du 17 mai, restant unis dans une pensée commune, se présenteront collectivement et au même titre devant le suffrage universel, lorsque les électeurs seront convoqués dans leurs communes.

« Paris, le 23 juin 1877. »

Ont signé les membres des bureaux des gauches.

Dans leurs discours au Sénat, les orateurs du centre gauche ont protesté bien haut contre le reproche fait à leurs amis de la Chambre de pactiser avec les radicaux. Que restait-il de ces protestations après la déclaration que nous venons de reproduire ?

Il y avait eu, disait-on, communauté d'idées, accord de votes sur certaines questions ; mais c'était calomnier la majorité de la Chambre que de la supposer capable de transiger avec la démagogie. La société, toujours suivant les mêmes orateurs, n'avait pas contre le radicalisme de plus fermes appuis que les partisans de la République conservatrice. Que voyons-nous cependant aujourd'hui ? Les députés du centre gauche invitent publiquement leurs amis à voter, dans les futures élections générales, pour des hommes tels que Louis Blanc, Saint-Martin, Lockroy, Madier-Montjau, Naquet. Après cet appel adressé aux électeurs en faveur des représentants du radicalisme le plus extrême, comment prendre encore au sérieux le programme de république conservatrice du centre gauche ?

On lit dans l'Union :

La voilà disparue de la scène politique cette Chambre qui disait être la France et qui l'a tant fatiguée de son langage, de ses actes, de ses brutales prétentions. Elle s'était révélée dès ses premiers pas, et les promesses de ses débuts avaient été bien tenues. Quelle place s'est faite la majorité du 20 février dans l'histoire de ce temps ! Quelle longue série de résolutions mauvaises ! Elle avait commencé par bannir, par voie d'invalidation, tout ce qui ne lui plaisait pas, se proclamant elle-même sans tache et condamnant tous les scrutins suspects de tiédeur républicaine. Elle avait écrit sur son front la partialité ! Le souffle de l'intelligence et du travail lui manquait, et nous l'avons vue se traînant dans le vide ou dans le désordre de ses séances. Elle avait beaucoup promis à ses électeurs, mais ne pouvait rien leur donner. De détestables propositions de

lois parlaient de son initiative, mais n'osaient braver ni le grand jour de la tribune, ni le bon sens public. Les questions ne manquaient pas dans l'ordre politique et dans l'ordre social ; que de solutions sollicitées par les grands intérêts du pays !

Les affaires extérieures excitaient l'attention du monde ; les armées s'ébranlaient, et les destinées de l'univers allaient se régler dans des luttes d'une portée inconnue. La presse touchait à ces graves questions du dedans et du dehors, mais la majorité du 20 février ne s'en inquiétait guère. Le constant objet de ses sollicitudes, l'ardente occupation de son patriotisme, la grande affaire de sa vigilance, c'était le cléricalisme ! Il y avait en Europe des menaces contre nous, en Orient des questions immenses, chez nous une nécessité de nous remettre de nos malheurs et de ressaisir l'influence perdue : petites choses que tout cela ! Le cléricalisme absorbait tous les soins de la majorité du 20 février. C'était sa manière de se montrer attentive aux bruits du dehors, car Berlin invitait souvent à ne pas négliger le cléricalisme.

C'est bien décidément à une majorité de 20 voix, et non pas de 49 voix, que la dissolution a été votée au Sénat.

Au début de la séance de samedi, M. le général Robert est venu expliquer à la tribune que M. Paul Dupont avait voté avec la majorité, mais que, par suite d'une erreur matérielle facilement explicable, il avait pris, au lieu d'un bulletin portant son propre nom, un bulletin au nom de M. Rouland, son voisin. Deux bulletins au nom de M. Rouland ont, en effet, été trouvés dans l'urne, tandis que M. Paul Dupont a été classé parmi les sénateurs qui n'ont pas pris part au vote. A la suite de cette explication, le Sénat a, sur la demande de M. le général Robert, décidé que la rectification serait insérée au Journal officiel.

La morale de cet incident, c'est qu'il est bon de lire son bulletin avant de le déposer dans l'urne.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE TORRENT

Scènes de la vie réelle.

(Suite.)

II.

HERMINE ET CLAIRE.

Nous sommes à M...-sur-L..., localité fort éloignée de M...-sur-M..., et nous n'avons pas à parler de Jean Valjean. Qu'on se rassure donc, il ne nous arrivera pas de rencontrer des forçats ou des algues cheminant.

La petite ville où je transporte par la pensée mes lecteurs compte tout au plus 3,000 habitants. Elle est située sur un mamelon qui domine jusqu'à la rivière qui entoure la colline, elle s'étage, n'ayant qu'une rue principale, avec quelques embranchements peu étendus à droite et à gauche. En bas, les maisons se suivent, espacées par des

jardins, maisons blanches, recouvertes de toits rouges, se mirant dans l'eau claire le plus coquettement possible.

Les habitants de M...-sur-L... disent en vallée et en ville pour distinguer les deux parties de la localité.

C'est en vallée que nous nous arrêtons, juste au commencement de en ville.

On m'a montré la maison ; je vous y conduis. Nous sommes chez M^{me} d'Antigny, une excellente personne dont la bonté arriverait peut-être jusqu'à ce degré qu'on nomme la faiblesse de caractère.

M^{me} d'Antigny a deux filles.

Appelons, si vous le voulez bien, l'aînée Hermine et la plus jeune Claire : c'est nécessaire pour les distinguer, et, comme il faut les dépeindre physiquement, je vais essayer de vous donner un croquis sans trop de détails. Généralement c'est le défaut des romanciers, qui pétrissent du lait et des roses, sèment des perles dans toutes les bouches, mélangent des aigrettes de feu dans toutes les prunelles, maquillent des sourcils avec du noir d'ivoire et font couler des ondes soyeuses, brunes ou blondes, sur tous les fronts. Quant à leur portrait moral, on le trouvera dans le cours même de notre récit.

Elles sont brunes-toutes les deux, mais avec une différence de teinte cependant.

La plus petite a de grands yeux doux ; l'autre paraît avoir plus de fermeté dans le regard.

Est-ce la plus grande qui est l'aînée ? Moi qui le sais je dis non, et, pour tout autre, elles auraient à peine un an de distance entre leurs âges, c'est-à-dire un rien. Eh bien ! au vrai, la plus jeune a seize ans à peine et la plus petite en a dix-neuf.

Sont-elles jolies, sont elles belles ? — Oui.

Hermine n'a certes rien d'irrégulier dans ses traits, sa figure est un peu allongée ; sa bouche est assez charnue, pas trop ; son nez est légèrement recourbé ; son front est grand. Ai-je dit ce qu'elle était en détaillant ses traits ? — Mais non, et chacun peut de la sorte avoir son idéal.

Claire a le front droit, le menton avec une fossette, l'œil vif, le teint mat.

Je perds assurément mon temps et je lasse la patience du lecteur, qui ne verra pas les deux jeunes sœurs telles qu'elles sont.

Les voilà toutes deux assises auprès de la fenêtre, occupées à des travaux d'aiguille, heureuses, enjouées, et ne songeant pas au lendemain.

Faut-il décrire l'appartement dans lequel elles se trouvent ? C'est encore un des moyens qu'on emploie pour embellir le récit.

Toutes les chambres sont généralement carrées ; celle-ci est de moyenne dimension et son ameublement indique une aisance honnête.

Il y a là tout le calme de l'innocence, toute la

candeur des consciences pures, toute la gaieté des enfants qui n'ont pas souffert.

N'est-ce pas une chose bien triste que de voir un intérieur semblable à celui-ci s'assombrir tout à coup ? N'est-il pas désolant de penser qu'il suffit d'une parole mauvaise pour troubler toute une existence ? — Les proverbes sont toujours vrais ; il suffit d'un grain de sable pour... Mais ce n'est pas l'heure de nous livrer à des réflexions qui viendront peut-être trop tôt.

Hermine et Claire avaient perdu leur père, M. d'Antigny, dès leur plus tendre enfance. Elles ne l'avaient pas connu pour mieux dire.

Leur mère, fort jeune encore, se trouva donc dans cette situation si difficile pour une femme, au milieu d'une société toujours disposée à critiquer les moindres actes, à suspecter toutes les intentions et à ne respecter rien.

Toutes ses facultés se concentrèrent sur les deux orphelines qu'elle entourait des soins les plus attentifs, sans arrière-pensée. Aimer ses enfants et trouver dans cet amour toutes les consolations à une grande douleur, voilà maintenant le but de sa vie. Elle eut la joie de les voir grandir en bonne santé, elle eut le bonheur d'être l'objet de leur affection.

Le couvent les lui prit pour leur instruction. Ce fut une première séparation fort pénible, mais cette séparation n'est que le prélude de celle que

Devant des tribunes aux trois quarts vides, le Sénat a adopté rapidement toute une série de projets de loi, notamment le projet portant ouverture au ministère de la marine d'un crédit supplémentaire de 5,748,469 francs. Il a refusé l'urgence au projet de loi voté la veille à la Chambre, et tendant à l'abrogation du décret du 29 décembre 1854 sur les cafés, cabarets et débits de boissons.

Pauvres républicains, les voilà menacés de la fermeture d'un certain nombre d'offices électoraux.

Avant que la période électorale ne soit ouverte pour les prochaines élections législatives, aucune réunion ni conférence politique ne sera autorisée en province. Les préfets vont recevoir des instructions à ce sujet d'ici quelques jours, et devront faire exécuter une constante et active surveillance dans toutes les localités de leurs départements.

M. le vicomte de Gontaut-Biron, notre ambassadeur en Allemagne, a quitté Paris pour retourner à son poste.

Plusieurs députés sont déjà partis depuis la semaine dernière pour aller dans leurs départements préparer leur réélection. Le fait a été constaté officiellement.

Une députation de notables commerçants et industriels du département de la Seine-Inférieure a été présentée par le préfet de ce département à MM. de Broglie, de Fourtou et de Meaux; elle a félicité les ministres de l'énergique attitude qu'ils avaient prise.

M. du Demaine qui, en février 1876, fut élu contre M. Gambetta et dont l'élection fut invalidée par la Chambre, a reçu mercredi dernier une délégation fort nombreuse des électeurs d'Avignon, pour lui demander de poser sa candidature aux prochaines élections législatives.

M. du Demaine a accepté l'offre qui lui a été faite.

L'attitude prise par M. Léon Renault a profondément contristé les conservateurs.

L'ancien préfet de police s'est laissé entraîner par les promesses qui lui ont été faites que toutes les fractions de la gauche appuieraient sa candidature dans l'arrondissement de Pontoise, ayant renoncé de se présenter de nouveau à Corbeil.

Nous lisons dans le Soleil :

« Nous ne craignons pas de le répéter : nous sommes royalistes. Lorsque le champ deviendra libre, c'est encore la monarchie

que nous conseillerons de faire. Mais nous sommes soumis aux lois de notre pays. Aussi, quand nous disons que nous sommes avec le Maréchal, nous ne voulons pas dire que nous irons au scrutin contre la République.

La question n'est pas posée entre le Maréchal et la République; elle est posée entre plusieurs républiques dont chacune a une politique différente. Il y a la République du Maréchal qui est résolument conservatrice. Il y a ensuite la République de M. Thiers, la République de M. Gambetta, la République de M. Naquet qui, toutes trois, bien qu'à des degrés différents, sont radicales. Entre toutes ces républiques, notre choix ne saurait être douteux. Nous préférons la République de M. de Mac-Mahon à celle de M. Thiers. L'intérêt actuel du pays est évidemment dans le triomphe de la République conservatrice du Maréchal.

Par décret en date du 22 juin 1877, le Président de la République a accordé 844 grâces, réductions ou commutations de peine à des condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires, maisons centrales, pénitenciers agricoles et autres prisons de la République.

L'ART DE COMPTER DE M. LE PRÉSIDENT DU BUDGET.

On lit dans le Journal officiel :

M. Gambetta. — Ce sont ces hommes qui ont constitué cet immense parti qui se confond aujourd'hui avec la nation et qui a été affirmé aux dernières élections générales par sept millions sur huit millions de suffrages exprimés. (Exclamations et réclamations à droite.)

M. de La Rochefoucauld, duc de Bisaccia. — Vous vous trompez ! Vous avez obtenu 3,500,000 suffrages; la minorité en a obtenu 3,000,000, et si l'on y joint les abstentions, c'est 7,000,000 de suffrages qu'elle a eus contre vous !

Vous comptez mal.

M. de Baudry d'Asson. — Pas fort en addition, pour un président de la commission du budget !

La propagande radicale ne recule devant aucun moyen pour répandre de tous côtés ses doctrines anti-sociales. Le département du Pas-de-Calais est celui qui souffre le plus de ce phylloxera politique.

Le journal l'Avenir de Saint-Pierre raconte un fait qui montre l'ardeur que déploie le radicalisme en sa propagande.

Pendant une de ces dernières nuits, les rues de la paisible petite ville de Guines ont été littéralement inondées de brochures malsaines.

Ces brochures, que l'on avait répandues à profusion, portaient en première ligne : « Société d'instruction républicaine » ; elles étaient accompagnées d'une lettre aux électeurs signée de trois députés.

M^{me} d'Antigny s'était sentie renaître au retour d'Hermine. Cet isolement si pénible, alors que tous les êtres chers ont déserté notre foyer, serre le cœur et dispose à l'abattement.

On se recueille, on prie, on espère en Dieu ! Pauvres mères ! dirai-je encore, lorsqu'elles ne peuvent plus, aux jours de défaillance, mettre leur main dans la main robuste de celui qui fut le père de leurs enfants, lorsque leur regard ne voit, le soir, que des places vides autour d'elles !

Peu après, M^{me} d'Antigny éprouva, de nouveau, le besoin d'épancher son âme plus largement : son amour débordait. Elle voulut rappeler Claire une fois par jour à la maison; et, en dernier lieu, elle se décida même à lui donner, avec l'aide d'Hermine, les derniers éléments qui complètent l'éducation de la jeune fille.

Maintenant que nous avons esquissé largement la période de l'enfance, nous en sommes arrivés à l'époque où doit raisonnablement commencer cette simple histoire.

Cependant, nous n'avons pas suffisamment expliqué, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que M^{me} d'Antigny n'avait pas tout à fait renoncé aux relations extérieures. Ce n'était certes pas qu'elle y trouvât un grand charme, puisque tout son cœur était à ses enfants; mais il y a des convenances qu'on doit garder vis-à-vis du monde, il y a des souvenirs d'intimité, des sympathies; et,

Le tout a été saisi par la police, qui a détruit ainsi tout l'effet qu'attendaient les patrons de ces semeurs nocturnes de prose radicale.

Les mêmes faits ont été signalés à Boulogne et à Saint-Omer, mais nous voyons que l'autorité à l'œil ouvert sur ces agissements et qu'elle saura y mettre bon ordre.

PRÉCIEUX AVEU.

On sait avec quelle fureur les gauches réunies ont dénoncé le vote de l'ordre du jour du 4 mai sur les agissements du clergé comme la cause unique et vraie de la retraite de M. Jules Simon. M. Jules Simon lui-même a reconnu à la tribune du Sénat que l'ordre du jour du 4 mai n'était nullement la cause de sa chute.

Voici en effet la phrase qu'il a prononcée et que nous livrons aux méditations de tous les hommes de foi :

« Maintenant, messieurs, a dit M. Jules Simon, ainsi que je vous l'ai déjà dit, ce n'est pas l'ordre du jour du 4 mai qui a été cause de la chute du cabinet. »

Est-ce assez clair ?

Les feuilles rouges oseront-elles encore, en présence d'un tel aveu, soutenir que le cabinet de M. Jules Simon a été renversé par les jésuites et les cléricaux ?

On sait que, depuis le 4 mai, les républicains s'évertuent à crier par dessus les toits que la chute du cabinet Jules Simon et les actes énergiques du gouvernement ont jeté une perturbation générale dans les affaires commerciales et industrielles.

Or, voici deux renseignements que nous trouvons dans un journal de Paris, bien connu pour la sûreté de ses informations, et que ces messieurs auront quelque peine à démentir.

« La confiance, dit notre confrère, altérée par la presse radicale, commence à renaitre tant à Paris que dans les départements.

En effet, tandis que le ministre de l'intérieur recevait de notables commerçants de Paris des lettres de félicitations, le marchand d'avoir pris à la tribune la défense de l'ordre et de la société, M. de Meaux en recevait également de négociants des départements.

Ces lettres ont d'autant plus de valeur que les signataires, délaissant complètement la politique, ne parlent qu'au point de vue des affaires.

Il est donc inexact que « depuis le 4 mai nos ports se comptent par centaines de millions, que le commerce ne va plus, que les usines s'éteignent, que les industries gémissent. »

Un grand négociant du Midi, ayant un établissement à Paris, s'élevait l'autre matin même contre les paroles prononcées par M. Victor Hugo, au Sénat, et offrait de démontrer, chiffres et correspondance en

enfin, la mère songeait aussi que ses filles ne pouvaient pas toujours vivre retirées; que les fleurs aiment le soleil, et que la jeunesse se plaît dans un milieu un peu mouvementé.

Au nombre des personnes qui visitaient la maison de M^{me} d'Antigny, comptait, en première ligne, M^{me} Péault, dont le mari était médecin et qui avait un jeune enfant, Paul, à peu près de l'âge de nos orphelines; en raison de circonstances toutes particulières, M^{me} Péault était l'amie la plus sympathique, malgré son caractère hautain; mais il y avait aussi M^{lle} Armand, une vieille fille et pas de celles qui adorent les perroquets; une dévote sincère et pas une prude; une de ces aimables vieilles, enfin, comme on en voudrait voir davantage.

Je ne parlerai pas des indifférents qui venaient aussi rendre des visites de bienséance, qui s'intitulaient des amis et n'étaient que des curieux importuns, sorte de gent toujours conseillère à tort et à travers, prête à mordre en caressant, arrogante ou flatteuse, suivant le cas.

En un mot, on trouvait autour de M^{me} d'Antigny et de ses filles les divers échantillons de ce petit monde bourgeois visant au degré suprême des manières civiles et s'intitulant avec orgueil la bonne société.

Les romanciers peuvent bien se permettre de tirer parti de tous les ridicules de tels comédiens : les mœurs y doivent gagner assurément;

main, que « les pertes subies pendant le ministère Jules Simon se répartent depuis le 4 mai. » Il ajoutait : « La visite du Maréchal à l'Exposition et son discours ont déjà ranimé la confiance; il serait à souhaiter que le Journal officiel insérât une nouvelle note relative à la situation commerciale et industrielle de Paris et des départements, note dont le haut commerce fournirait les données. »

Le 7 juin, toute la ville d'Alger était en fête à l'occasion de l'anniversaire du débarquement des Français en Algérie.

« A sept heures du matin, raconte Figère, M. le général Chanzy, gouverneur général, a passé sur le champ de manœuvre de Mustapha la revue des troupes de toutes armes de la garnison d'Alger. Les officiers et la troupe étaient en tenue de campagne. Le général Chanzy est arrivé par la Fontaine-Bleue et a été acclamé par la population européenne et indigène massée sur ce point. » Après la revue, les punitions disciplinaires pour fautes légères ont été levées et une ration de vin pour les troupes françaises, de café et de sucre pour les turcos et les spahis, a été accordée à titre de gratification.

« A onze heures et demie, le service religieux et d'actions de grâces a été célébré à la cathédrale par M^{re} Lavigerie. Les autorités militaires y assistaient en grande tenue de service.

« Immédiatement après la messe, la population d'Alger s'est dirigée, en cortège et à pied, vers Sidi-Ferruch, où a eu lieu, le 45 juin 1830, le débarquement de l'armée française.

« Les vieux Algériens, réunis sur cette plage glorieuse, ont décidé d'élever un monument en l'honneur de Sion, chef de la grande hune de la frégate la Thémis, et de BRUNON, matelot de la Surveillante, qui eurent l'honneur de planter les premiers, sur la plage algérienne, le drapeau blanc fleurdelysé de la France. »

Guerre d'Orient.

C'est dans la nuit du 22 juin que les Russes, au nombre de 6,000 hommes partagés en deux colonnes, ont franchi le Danube entre Galatz et Braïla.

Le pont de Braïla a été construit en deux jours. Il a mille mètres de bateaux et deux cents mètres de chaque côté, soit quatre cents mètres de chevalets.

Les Russes ont de plus préparé des charlands blindés pour le passage de l'artillerie, des sloops de transport et des canonnières pour protéger le pont.

Les premières colonnes ont franchi le fleuve sous les yeux du czar.

Comme il y a 35,000 hommes massés à Braïla, on peut supposer qu'un corps d'armée tout entier passera le Danube sur ce point pour opérer dans le Dobroudja. Les 6,000 hommes qui ont passé les premiers

quant à nous, notre rôle nous défend aujourd'hui les portraits et la critique amère.

(A suivre.) DR BERGUES-LA-GARNAIE.

On allait procéder à la signature d'un contrat de mariage.

Une fois le contrat rédigé, le notaire présenta la plume à la jeune fiancée.

La plume ou plutôt le porte-plume avait à son extrémité une petite lame en guise de grattoir.

La jeune fille, troublée, émue, se trompa de côté, signa avec la lame et, naturellement, pratique, déchira sur la feuille timbrée.

Effroi de la maman.

Terreur du papa.

Angoisse du fiancé.

Sourires malicieux des assistants.

— Ce n'est rien, dit le notaire, je vais arranger cela. Il biffe l'écriture à l'endroit déchiré, et repie en marge, en écrivant : Cinq mots rayés plus un coup de canif dans le contrat.

Un coup de canif dans le contrat !

Il est vrai que c'était avant... la noce et par devant notaire.

ont ouvert la route en allant rapidement s'emparer de Matchin. Maintenant, nous devons dire que nous ne croyons pas que le gros de l'armée russe passe le Danube à Braila. Le corps d'armée qui est jeté dans la Dobroudja n'est sans doute destiné qu'à opérer une diversion pour détourner l'attention de l'ennemi. Cette prodigieuse resserrement entre la mer Noire et le Danube, est trop malsaine et trop marécageuse pour qu'on puisse y faire manœuvrer une armée considérable.

Quel que soit le plan de l'état-major, nous devons toutefois reconnaître que cette opération du passage du Danube, sur un point où il est si large, a été habilement et rapidement conduite. Si d'autres passages s'effectuent plus haut aussi heureusement, les Turcs devront renoncer à défendre la ligne du Danube et seront obligés de se replier sur la ligne des Balkans.

Les nouvelles du Monténégro sont mauvaises. Les dépêches de Constantinople continuent à nous annoncer la jonction de Suleiman-Pacha et d'Ali-Saïb-Pacha. Or, en rapprochant les dates, nous avouons ne pas bien comprendre comment cette jonction à travers le Monténégro a pu être opérée. Le 22 juin, Suleiman était encore dans les défils d'Ostrog; le 19, Ali-Saïb était battu devant Spuz. Nous nous demandons comment les deux généraux ont pu battre les Monténégrins et traverser toute la principauté en assez peu de temps pour que la nouvelle en fût connue à Constantinople le 23 au matin?

Il y a là une invraisemblance inexplicable. Ou les premières dépêches nous ont trompés, ou bien c'est la dernière, communiquée par l'ambassade ottomane, qui est fautive.

Cette dépêche contient aussi la nouvelle de la reprise de Bayazid. Nous ferons pour ce fait le même raisonnement. Les dépêches précédentes, y compris celle des journaux anglais, nous disaient que l'aile droite des Turcs avait été battue à Zadikan; or, ce fait étant admis, comment la ville de Bayazid a-t-elle pu être reprise? Il faut donc encore en conclure, — ou que la défaite des Turcs annoncée par les dépêches anglaises et par l'agence Havas était fautive, — ou bien que Bayazid n'est pas plus repris qu'Ardahan.

Pour que ce fait fût possible, il faudrait supposer que la ville a été attaquée, non par l'aile droite de Mouhktar-Pacha, qui en est assez loin, mais par un corps isolé débouchant entre le lac de Van et les frontières de la Perse.

Chronique Locale et de l'Ouest.

FIXATION DES VACANCES DANS LES ÉCOLES COMMUNALES.

Par arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, rendu sur l'avis du conseil départemental en date du 4^{er} juin 1877, les vacances dans les écoles publiques du département sont fixées du 30 juillet au 10 septembre 1877.

Par suite d'une décision récente, le conseil d'administration du Crédit foncier vient d'abaisser à 5 1/2 0/0, sans commission, le taux d'intérêt des prêts consentis aux départements, communes ou établissements publics.

Nous avons espéré que la mise sous séquestre administratif de la Vendée préserverait cette Compagnie de la faillite; malheureusement il n'en a pas été ainsi; un jugement du tribunal de commerce de la Seine vient en effet de déclarer la mise en faillite de la Compagnie des chemins de fer de la Vendée.

Le ministre des finances a pris l'arrêté suivant: Article unique: Est admise à circuler en franchise, sous bandes, dans l'étendue de l'arrondissement académique, la correspondance relative aux établissements libres d'enseignement supérieur, échangée entre les établissements d'académie et les directeurs de ces établissements et dûment contre-signée.

Angers. — L'entrée de l'Exposition industrielle et artistique d'Angers est gratuite depuis le 24 jusqu'au 29 juin inclusivement.

Lundi 2 juillet, distribution des médailles au jardin du Mail.

M. Dorlin, ancien chef d'orchestre du Grand-Théâtre d'Angers, qui avait épousé il y a deux ans dans cette ville M^{me} Martelli, dugazon au Grand-Théâtre, vient de mourir à Courbevoie, près Paris, emporté en quatre jours par une fièvre pernicieuse.

Cholet. — On lit dans l'Interêt public, de Cholet:

« Le tribunal correctionnel de Cholet vient de condamner à un mois de prison un ouvrier cloutier de cette ville, pour insultes envers le maréchal de Mac-Mahon.

» La population, qui avait été témoin du scandale, comprend la nécessité et la justice d'une promptie et sévère répression. La masse honnête aime les gouvernements qui s'affirment et se défendent.

» Il est malheureusement de mode, depuis quelques années, dans un certain milieu, d'insulter tout ce qui est grand, de fouler aux pieds tout ce qui est respectable. L'armée, la magistrature, l'autorité civile et religieuse sont tour à tour attaquées, dénigrées.

» Des attaques aussi passionnées ne peuvent indéfiniment se renouveler, sans péril pour la société.

» La leçon que vient de donner le tribunal de Cholet ne sera pas perdue. Nous aimons à croire qu'elle portera ses fruits, et qu'elle suffira pour arrêter tous ceux qui ne savent pas résister à des excitations mauvaises, ou ne comprendraient pas que, dorénavant, il est des limites qu'on ne pourra impunément franchir.

On écrit de l'Île-Bouchard, 22 juin, que la foudre est tombée sur une maison appartenant à M. le comte de La Villarmois; la toiture, sur une longueur d'environ 6 mètres et de 4 de largeur, a été fortement endommagée ainsi que la cheminée qui se trouve dans la chambre à coucher; plusieurs carreaux ont été également cassés.

Les dégâts occasionnés par la foudre sont évalués à 520 fr.

Poitiers. — Nous lisons dans le Journal de la Vienne:

C'est le feu de la Saint-Jean, Qu'on ne voit qu'une fois l'an.

Cette vieille coutume tombée en désuétude dans quelques localités et notamment à Paris, a le privilège de briller dans nos contrées du plus vif éclat.

Samedi, veille de la Saint-Jean, des feux de joie ont été allumés sur les principales places de notre ville et dans les faubourgs presque à tous les carrefours. Comme d'habitude, la foule s'était portée à Blossac, d'où l'on pouvait voir les feux allumés de différents côtés dans la campagne.

Les Gaulois, nos pères, dans les âges les plus reculés, fêtaient par des feux de joie le solstice d'été.

Un triste événement a jeté, vendredi dernier, la désolation dans le canton de la Villiedieu (Vienne).

Ce jour-là, on découvrait dans la petite rivière d'Aslonne le corps inanimé de M. Texier, huissier dans cette localité. Tout d'abord on crut à un accident, mais on ne tarda pas à se convaincre qu'il avait mis fin volontairement à ses jours, emportant avec lui le secret de sa mort.

M. Texier laisse des regrets unanimes dans tout le canton; c'était un officier ministériel modèle, sous le rapport de l'honnêteté et de la douceur de son caractère. Quoique exerçant des fonctions qui sont parfois rigoureuses, il n'avait aucun ennemi, même parmi ceux qu'il était chargé de poursuivre, parce qu'il savait toujours concilier les intérêts de ceux-ci avec les devoirs de son ministère.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 24 juin 1877.

Versements de 99 déposants (15 nouveaux), 10,853 fr. 22 c.

Remboursements, 9,180 fr. 31 c.

Pour les articles non signés: P. GODET.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE.

24 juin 1877.

Pendant presque toute la durée de l'Empire, le cours de 70 sur le 3 0/0 était un cours de vente. Il

n'est donc pas étonnant que l'inscriptioe inopinée de ce prix à la cote un lendemain de détachement de coupon ait provoqué des offres nombreuses et ait amené des inscriptions sur le marché. Il y a maintenant au grand livre 345 millions de rentes 5 0/0 qui ne font pas concurrence au 3 0/0 avant les désastres de 1870, et la situation politique extérieure n'est pas assez nette pour que les porteurs de 3 0/0 se contentent d'un revenu de 4.30 pour cent. Les syndicats qui dirigent la Bourse ont eu beaucoup plus de peine à soutenir le 3 0/0 que le 5 0/0. Ils ont été obligés, pour maintenir ses prix, de recourir chaque jour à des escomptes qu'ils ont même portés parfois à un chiffre très-élevé. Le faible chiffre de rentes que les recettes générales ont demandé pendant la semaine était composé presque exclusivement de 3 0/0, ce qui est bien naturel, étant donnée la différence du revenu produit par ces deux fonds publics. 3,000 fr. de rente en 3 0/0 à 69.50 coûtent 69,500 fr. et à 5 0/0 à 103.60 ils ne reviennent qu'à 63,300 fr., et, de plus, le porteur de 5 0/0 touchera un coupon de 1 fr. 25 le 1^{er} août, tandis que le prochain coupon de 0.75 centimes du 3 0/0 ne se détachera que le 15 septembre.

Les fonds des Etats que l'éventualité de l'extension du théâtre de la guerre intéresse plus directement sont faibles. Si les préparatifs militaires de l'Angleterre lui ont déjà occasionné un supplément de dépenses de 125 millions, il faut s'attendre à voir le déficit des budgets autrichiens et italiens subir par la même cause une augmentation plus ou moins forte, bon nombre de neutres auront, comme les belligérants, besoin de recourir à l'emprunt. Si puissant que fût l'argument tiré de la proximité du détachement du coupon de 2 fr. 17 c. sur le 5 0/0 italien et de la rareté monétaire des titres qui en est la conséquence, cette rente a vu des offres multiples se produire chaque fois qu'elle a dépassé le cours de 70.

Les florins autrichiens en or sont tombés bien au-dessous du prix de 59, auquel on les avait brusquement portés à la faveur de la violente hausse de nos rentes. Le 5 0/0 turc se traîne sans affaires entre 8 et 9 fr., mais avec une tendance manifeste à se rapprocher de 8 fr. Si séduisant que soit un coupon de 12 fr. sur un titre coté aux environs de 200 fr., l'épargne française n'a montré aucune velléité de se porter sur les obligations égyptiennes 6 0/0. Elle n'a pas encore eu le temps d'oublier ce que coûtent les revenus trop élevés. Les fonds espagnols sont délaissés.

Le bilan de la Banque de France et le tableau des chemins de fer continuent à témoigner de la stagnation des affaires commerciales, il faut espérer qu'à la suite de l'émission des obligations trentennaires faites en ce moment par le ministre des finances, l'impulsion donnée aux grands travaux publics réveillera l'esprit d'entreprise de la torpeur dans laquelle l'ont plongé les inquiétudes et les dangers de la politique extérieure et que les nombreuses affaires enlées dans les cartons des sociétés de crédit pourront enfin voir le jour.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, dont on a toujours vu le nom mêlé à toutes les grandes affaires, n'attend qu'un moment favorable pour présenter des titres de premier ordre (ils sont dotés de la garantie de l'Etat). On s'estime de voir les actions de cette société si habilement et surtout si sagement administrées, cotées à une soixantaine de francs au-dessous du pair à la veille du détachement du coupon de 10 fr. Le public semble avoir perdu de vue que chaque année cette société avait jusqu'ici donné à ses actionnaires un dividende représentant 10 0/0 de la somme versée de leurs titres tout en dotant largement ses réserves. La somme inscrite aujourd'hui à ce chapitre s'élève à 75 fr. environ par action.

Le Crédit foncier de France est soutenu au-dessus de 600. Le paiement du dividende voté par l'assemblée des actionnaires vient d'être annoncé.

Les personnes désireuses de mettre en portefeuille des actions des Compagnies d'assurances de création nouvelle peuvent déjà se procurer des actions de la Foncière en telle quantité qu'ils le désirent à plus de 75 fr. au-dessous du prix auquel on vient de les offrir infructueusement au public. Le Crédit mobilier français est très-lourd depuis que l'on sait que le séquestre judiciaire a demandé à être relevé de ses fonctions, ce n'est pas parce qu'il juge sa présence inutile, mais parce qu'il y a une incompatibilité d'humeur entre lui et les administrateurs. A une telle situation il n'y a qu'une solution: la mise en liquidation.

On a pu croire un moment que le Crédit mobilier espagnol allait s'élever, sans réduction, jusqu'à 500, le syndicat qui dirige ses mouvements n'a pas jugé à propos qu'il en fût ainsi. Les actionnaires de cette société toucheront 15 fr. en juillet, soit pour l'année 35 fr. Les actions des chemins de fer français ont fait un pas en avant, l'amélioration des cours la plus importante a été obtenue par le Nord et l'Orléans.

(Correspondance universelle.)

QUAI DE LIMOGES, A SAUMUR.

GRAND MUSÉE ANATOMIQUE

Du Pavillon de la Ruche, place du Château-d'Eau à Paris. — Dr Spitzner.

6,000 pièces et sujets anatomisés font de ce Musée l'établissement le plus complet qui parcourt le monde.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 10 h. du matin à 11 h. du soir, pour les hommes seulement ayant 20 ans révolus.

Prix d'entrée: 1 fr.; militaires non gradés, 50 cent.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 26 mai au 22 juin.

N ^o D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VRAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{er} qual.	2 ^e qual.						
BOUCHERS									
MM.									
1	Biénon.	3	3	2	33	10	97	18	40
2	Tessier.	4	4	2	6	9	43	17	36
3	Bertran.	1	1	1	3	7	3	6	1
4	Goblet.	1	1	1	1	1	1	1	1
5	V. Renard.	1	1	1	1	1	1	1	1
6	Boutin.	1	1	1	1	1	1	1	1
7	Laigle.	1	1	1	1	1	1	1	1
8	Prouteau.	1	1	1	1	1	1	1	1
9	Chalot.	1	1	1	1	1	1	1	1
10	Pellu.	1	1	1	1	1	1	1	1
11	Groleau.	1	1	1	1	1	1	1	1
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Dutour.	1	1	1	1	1	1	1	1
2	Baudouin-R.	1	1	1	1	1	1	1	1
3	Brunet.	1	1	1	1	1	1	1	1
4	Vilgrain.	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Sanson.	1	1	1	1	1	1	1	1
6	Sève.	1	1	1	1	1	1	1	1
7	Moreau.	1	1	1	1	1	1	1	1
8	Cornilleau.	1	1	1	1	1	1	1	1
9	Rousse.	1	1	1	1	1	1	1	1
10	Cupit.	1	1	1	1	1	1	1	1
11	Goblet.	1	1	1	1	1	1	1	1

Marché de Saumur du 23 juin.

Froment (l ^h .)	77	34	—	Huile chene.	50	—
3 ^e qualité.	74	32	16	Huile de lin.	50	—
Seigle	75	14	25	Graine trède	50	—
Orges	65	15	35	— luzerne	50	—
Avoine h. bar.	50	13	50	Foin (dr. c.)	780	60
Fèves	75	15	75	Luzerne —	780	55
Pois blancs.	80	44	—	Paille	780	45
— rouges.	80	34	—	Amandes . .	50	—
Graine de lin.	70	—	—	Cire jaune.	50	350
Farine, culas.	157	—	—	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza	65	—	—	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis . .	50	16	—	2 ^e	—	—
Huile de noix.	50	125	—	3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1876.	1 ^{er} qualité	à 130
Id. 1876.	2 ^e id.	à 60
Ordin., env. de Saumur 1876.	1 ^{er} id.	à 50
Id. 1876.	2 ^e id.	à 45
Saint-Léger et environs 1876.	1 ^{er} id.	à 55
Id. 1876.	2 ^e id.	à 50
Le Puy-N.-D. et environs 1876.	1 ^{er} id.	à 48
Id. 1876.	2 ^e id.	à 45
La Vienne, 1876.	1 ^{er} id.	à 40

ROUGES (2 hect. 30).

Souzay et environs, 1875.	1 ^{er} qualité	à 115
Id. 1876.	2 ^e id.	à 110
Champigny, 1875.	1 ^{er} qualité	à 115
Id. 1876.	2 ^e id.	à 110
Id. 1876.	3 ^e id.	à 180
Id. 1876.	4 ^e id.	à 130
Varrains, 1875.	1 ^{er} qualité	à 105
Varrains, 1876.	2 ^e id.	à 105
Bourgnell, 1875.	1 ^{er} qualité	à 110
Id. 1876.	2 ^e id.	à 110
Id. 1876.	3 ^e id.	à 130
Id. 1876.	4 ^e id.	à 110
Restigné 1875.	1 ^{er} id.	à 100
Id. 1876.	2 ^e id.	à 100
Chinon, 1875.	1 ^{er} id.	à 100
Id. 1876.	2 ^e id.	à 100
Id. 1876.	3 ^e id.	à 100
Id. 1876.	4 ^e id.	à 90

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et C^{ie}**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

UNE AFFAIRE D'OR!! LISEZ!!!

BELLES ET BONNES MONTRES AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE expédiées franco.

APERÇU DES PRIX:

MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.
MONTRE argent, cylindre rubis. 20 fr.
MONTRE glace plate, cylindre rubis. . 17 fr.
MONTRE sonnant les heures, 1^{er} choix. 25 fr.
MONTRE marchant très-bien. 10 fr.
MONTRE qualité inférieure. 7 fr.

GILETIÈRES EN TOUS GENRES DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAIN

On demande des dépositaires et des courtiers. ENVOI D'ÉCHANTILLONS.

S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 JUN 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	80	50	10	Credit Foncier, act. 500 f. 250 p.	620		2 50	Canal de Suez	662	50	2 50
4 1/2 %	99	75		Soc. gén. de Credit industriel et comm., 125 fr. p.	630		5 7	Credit Mobilier esp.	475		11 25
5 %	105	55	15	Credit Mobilier	130		1 25	Société autrichienne	456	25	2 50
Obligations du Trésor, l. payé.	492	50	50	Credit foncier d'Autriche	460		2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235		5	Charentes, 500 fr. l. p.	220			Orléans	338		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	496			Est	607	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	283	50	
1865, 4 %	510			Paris-Lyon-Méditerranée	1000		1 25	Est	319	25	
1869, 3 %	390		1	Midi	790	10		Nord	334	25	
1871, 3 %	379		1 50	Nord	1298	25	1 25	Ouest	330		
1875, 4 %	487	50	5	Orléans	1036	25	5	Midi	349	75	
1876, 4 %	479	75	1 25	Ouest	668	75	6 25	Charentes	239		
Banque de France	8132	50	2 50	Vendée, 500 fr. l. p.	1356	25	11 25	Vendée	136		
Comptoir d'escompte	663	75		Compagnie parisienne du Gaz	162	50	2 50	Canal de Suez	425		
Credit agricole, 300 f. p.	308	75		C. gén. Transatlantique							
Credit Foncier colonial, 300 fr.	375										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.
(Service d'été, 5 juin 1877.)
DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 8 minutes du matin, express-post. (s'arrête à Angers)
 6 — 45 — — — — — omnibus-midi
 9 — 1 — — — — — soir,
 1 — 30 — — — — — omnibus-midi
 4 — 10 — — — — — soir,
 7 — 15 — — — — — omnibus-midi
 10 — 37 — — — — — soir,
 omnibus-midi (s'arrête à Angers)
DEPARTS DE SAUMUR VERS TOULON.
 3 heures 26 minutes du matin, direct-midi, omnibus.
 8 — 21 — — — — — omnibus.
 9 — 40 — — — — — express.
 12 — 40 — — — — — omnibus-midi
 4 — 44 — — — — — soir, omnibus-midi
 10 — 28 — — — — — express-midi
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 h. 44.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
 44^e ANNÉE (1876).

MAGASIN PITTORESQUE

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

Prix du volume broché 7 fr. »
 — cartonné 8 50
 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer chaque volume séparément.

La collection se compose des années 1833 à 1876. — Le volume 1876 (44^e année), mis en vente le 5 décembre 1876.
 LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Paris 7 fr. »
 Départements 8 50
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
 Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
 1 volume broché 7 fr. »
 Cartonné 8 50

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
 Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
 Prix de chaque volume broché 6 fr.
 L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
 Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
 L'ouvrage complet 15 »
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
 Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
 Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
 L'ouvrage complet 15 »
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargatzis, 1 vol. grand in-8^e.
 Prix, pour Paris, broché 15 fr.
 — cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
 Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE.

1^o UNE MAISON, située à Saumur, rue des Capucins, n° 2;
 2^o Et UN JARDIN champêtre, situé à Saint-Lambert-des-Levés, contenant 5 ares 50 centiares environ, avec une petite maisonnette y existant, dépendant de la succession de M. Jean Pileau, de Saumur.
 S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877,
UNE MAISON
 Avec Ecurie et Remise,
 Sise à Saumur, rue Dacier,
 Actuellement occupée par M. le docteur Bossard.
 S'adresser à M. FOURNIER, propriétaire à Distré. (313)

A VENDRE

UNE BELLE JUMENT de voiture, âgée de quatre ans, taille 1 mètre 50 centimètres.
 DEUX VOITURES: phaéton et petite carriole anglaise, et harnais.
 S'adresser au bureau du journal.

Commune de Chemellier.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Chemellier prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Chemellier, le dimanche 8 juillet 1877, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1 ^o 1041 mètres courants de terrassements	1,330 f. 98
2 ^o 1041 mètres courants d'empierrements	2,798 21
3 ^o Travaux d'art (un aqueduc)	171 63
4 ^o Pavage	120 »
5 ^o Perfectionnement et cylindrage	455 75
Total	4,876 f. 57

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer de canton de Gennes et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur; où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
 Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

M. DESCHAMPS
 PLÂTRIER

Ancien ouvrier de la maison Sartoris, de Saumur,
 Quai de Limoges, 56,
 Informe le public qu'il vient de s'établir à Saumur et qu'il se chargera de tout ce qui concerne la plâtrerie, aux conditions les plus douces.

VASSEUR FILS

FABRICANT DE CLOUS
 Rue Saint-Nicolas, 28,
 A SAUMUR.
 Fabrication de clous en tous genres, fer au bois, commerce de clous en tôle et en fils fer, spécialité de fils fer, raidisseurs; crampons galvanisés pour vignes et entourages de prés pour bestiaux, en qualité supérieure; ustensiles de ménage en fer battu, étamé et en fonte, fourneaux de tailleurs, de lingères; chauffeuses, soufflets, serrures en bois, pelles à terre tout acier, ferronnerie, vis pour charpentier, boulons, pointes, etc., etc.; prix très-modérés.
 Les articles demandés, qui ne sont pas en magasin, seront livrés dans un bref délai. (42)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,
UNE MAISON
 Rue Saint-Jean,
 Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.
 S'adresser au bureau du journal.

PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER

SUCCESSEUR,
 Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.
 Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glycérolé aromatique.
 Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.
 Prix très-modérés.
 Dépôt de toutes les spécialités médicales.
 Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

LAGALL
 DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70,
 Elève de M. Victor LANGERON,
 CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,
 Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES
 EXTRACTION DES DENTS
 Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.
 Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (280)

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulailers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles. (503)

CAISSE SAUMUROISE

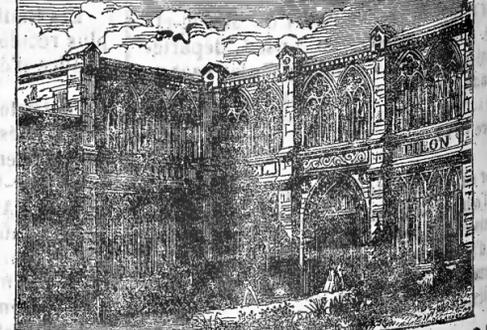
L. LE BRAS, BANQUIER
 18, Rue Beaurepaire, à Saumur.
 Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
 Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.
 Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

AVIS

La Caisse Saumuroise, 18, rue Beaurepaire, paie dès aujourd'hui les coupons: Orléans, Lyon, Ovest, échéant le 1^{er} juillet 1877, sous escompte de 5 0/0.

LIBRAIRIE ABEL PILON & Co
 33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUS LES QUINZAINES.
 Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en trois trimestriels et les recouvrements se font par traites trimestrielles.
 Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.
DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales écrites à Paris: Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique d'ensemble, d'instruments, religieux, militaire, etc.
 Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains: BETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLEMENTI, doigtée par M. Pilon, soit 41 volumes grand format. Prix
 Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.